

# ***REGLEMENT 2012***

Informations sportives

## **Participation**

La course pédestre est ouverte à tous : hommes et femmes, licencié(e)s et non licencié(e)s, suivant les critères d'âge définis par la réglementation FFA.

## **Inscriptions**

**Autorisation parentale obligatoire pour les coureurs mineurs (moins de 18 ans)**

**Seules les inscriptions payées seront enregistrées**

**Limitées aux 550 premiers inscrits ou clôture des inscriptions le samedi 21/01/2012 minuit**

► Jusqu'au 31/12/2011 20H00:

Inscription : 16 €

- Par courrier jusqu'au 31/12/2011 à 20h00 à l'adresse suivante :

Technicien du Sport

Centre Commercial Val Semnoz

20 avenue de la Périaz

74600 Seynod

(Joindre le bulletin d'inscription dûment rempli, les droits d'inscription et une photocopie de la licence ou un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins de un an au 28/01/2012)

- Au magasin TECHNICIEN DU SPORT jusqu'au 31/12/2011 à 20h00 à l'adresse suivante :

Technicien du Sport

Centre Commercial Val Semnoz

20 avenue de la Périaz

74600 Seynod

(Joindre le bulletin d'inscription dûment rempli, les droits d'inscription et une photocopie de la licence ou un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins de un an au 28/01/2012)

- Sur le site Internet [www.trailblancdusemnoz.fr](http://www.trailblancdusemnoz.fr) jusqu'au 31/12/2011 à 20h00 (pas de frais d'inscription on-line)

► A partir du 01/01/2012:

### **Clôture des inscriptions par COURRIER**

Inscription : 20 €

- Sur le site Internet [www.trailblancdusemnoz.fr](http://www.trailblancdusemnoz.fr) à compter du 01/01/2012 à 20h00 (pas de frais d'inscription on-line) dans la limite des 550 premiers inscrits.
- Au magasin TECHNICIEN DU SPORT jusqu'au 21/01/2012 à 20h00 à l'adresse suivante :

Technicien du Sport

Centre Commercial Val Semnoz

20 avenue de la Périaz

74600 Seynod

- Pas d'inscription sur place le jour de la course.

- Pas d'inscription par téléphone

- Dans le cas de plusieurs inscriptions, les photocopies du bulletin d'inscription sont autorisées.

### **Renseignements**

- Contacter :

Technicien du Sport

Centre Commercial Val Semnoz - 20 avenue de la Périaz - 74600 Seynod

Tel : 04 50 69 38 46 ou 06 70 64 64 65

E-mail : [barralon@sfr.fr](mailto:barralon@sfr.fr)

Site Internet : [www.trailblancdusemnoz.fr](http://www.trailblancdusemnoz.fr)

## **Droits d'inscription**

**Jusqu'au 31/12/2011 :**

Inscription : 16 €

**A compter du 01/01/2012 :**

Inscription : 20 €

- Libellez vos chèques à l'ordre de :

TRAIL BLANC DU SEMNOZ

- A retourner à : TECHNICIEN DU SPORT -

Centre Commercial Val Semnoz - 20 avenue de la Périaz - 74600 Seynod **Dossards**

- Les dossards sont remis le samedi 28 janvier 2012 entre 14h00 et 17h00 dans la salle « hors-sacs » (à côté de la caisse des remontées mécaniques).

- Ils doivent rester entièrement visibles tout au long du parcours

- Aucun dossard ne sera envoyé par la poste

## **Départ**

- Le départ aura lieu à 17h30 au départ des pistes de ski (en bas du parking au niveau des caisses).

## **Matériel obligatoire**

- Source lumineuse obligatoire (lampe frontale conseillée).

## **Matériel interdit**

- Bâtons

## **Arrivée**

- Au pied des pistes de ski alpin (vers les caisses).

## **Collation**

- Un vin chaud et une soupe chaude seront servis à l'issue de la course.

## **Parcours**

- Le parcours est consultable sur le site Internet de la course.

## **Intempéries**

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit :

- de modifier tout ou partie du parcours.
- D'annuler la course sans remboursement des frais d'inscriptions.

## **Récompenses**

- La remise des prix aura lieu à partir de 20h00 dans la salle hors sacs.

**Tee-shirt manches longues respirant MIZUNO offert à chaque participant(e)**

### Par catégorie

- 1<sup>er</sup> Cadet (homme et femme)
- 1<sup>er</sup> Junior (homme et femme)
- 1<sup>er</sup> Espoir (homme et femme)
- 5 premiers Seniors (hommes et femmes)
- 5 premiers Vétérans 1 (hommes et femmes)
- 3 premiers Vétérans 2 (hommes et femmes)
- 1<sup>er</sup> Vétéran 3 (homme et femme)
- 1<sup>er</sup> Vétéran 4 (homme)

La présence des participants récompensés est obligatoire.

En cas d'absence, les prix seront conservés par l'organisation.

## **Assurances**

- Responsabilité civile

Une garantie responsabilité civile est souscrite par l'ASPTT ANNECY auprès d'une compagnie d'assurance. Cette garantie est étendue aux organisateurs, leurs préposés et participants.

- Individuelle accident

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins de un an au 28/01/2012.

Vous êtes licencié(e) :

- à la Fédération française d'athlétisme

Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et présenter la licence lors du retrait du dossard.

Vous êtes non licencié(e) :

Vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve le 28/01/2012.

(Dispositions conformes à la loi n°99-223 du 23 Mars 1999)

Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, le départ de la course sera interdit aux athlètes n'ayant pas présenté de licence sportive ou de certificat médical daté de moins de un an.

**Service Médical**

- Le service médical est assuré par les pisteurs secouristes de la station du Semnoz et par les secouristes de la Croix Rouge.
- Les responsables du service médical peuvent décider de la mise « hors course » d'un(e) concurrent(e).

**Contrôle et sécurité**

**Le parcours est effectué en autonomie totale (cf. matériel obligatoire).**

- Pour leur propre sécurité, les concurrents (es) s'engagent à respecter les règles de course.

- Des contrôles seront effectués par des commissaires de course sur le parcours. Tout coureur classé qui ne serait pas passé à un ou plusieurs points de contrôle sera disqualifié et retiré des classements.

- Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les autorités habilitées, selon les nouvelles dispositions du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### **Arbitrage**

- Les litiges seront réglés par le directeur de course. En cas de contestation, les décisions du directeur de course sont sans appel.

### **Résultats**

- Les résultats sont consultables à l'arrivée.

- Ils seront aussi consultables sur le site [www.trailblancdusemnoz.fr](http://www.trailblancdusemnoz.fr)

### **Conditions générales**

- Du fait de son inscription, le(a) concurrent(e) donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.